



# Lettre d'informations | août 2021



**PRENEZ SOIN DE VOUS !**

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS  
VOUS SOUHAITE UN TRÈS BEL ÉTÉ !



## FEU D'ARTIFICE

Le feu d'artifice annulé le 13 juillet est reporté au **samedi 14 août** au plan d'eau à 22 h, sous condition des restrictions sanitaires qui pourraient intervenir.

### PRÉVENTION INCENDIES

Il est rappelé que, comme chaque année, **l'emploi du feu est strictement interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août pour toute activité**, notamment les barbecues / grillades en pleine nature.

### PERMANENCES DU SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Le deuxième jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h 30 à Saint-Martin-de-Valamas.

## INFORMATIONS AU SUJET DES SERVICES DE L'EAU

**SAUR** – Exploitant des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Service clientèle (du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h) ..... 04 69 66 35 00

Service dépannage (tous les jours, 24 h/24) ..... 04 69 66 35 08

# DÉBROUSSAILLAGE

## Rappel pour notre territoire classé à risque d'incendie

En zone non urbaine (à l'extérieur du centre village) l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de maisons, dépendances, bâtiments à usage industriel ou agricole.

Cette opération doit être réalisée dans un rayon de 50 mètres autour des habitations ou installations. Lorsque le chemin d'accès est privé, ils doivent également débroussailler sur 2 mètres de part et d'autre de celui-ci et procéder à l'élagage de 4 mètres de hauteur de part et d'autre du chemin afin de permettre le passage de camions des sapeurs-pompiers en cas d'incendie.

En zone urbaine (au centre village, en zone constructible) et dans les communes dotées d'un PLU (c'est le cas à Saint-Martin), l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Ils doivent débroussailler et maintenir débroussaillé l'intégralité de leur terrain. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception, le droit de pénétrer sur son terrain.

S'il vous refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge et peuvent être réalisées d'autorité.

### BRUITS NOCTURNES

Afin de préserver la tranquillité des voisins de containers à bouteilles, merci de ne pas jeter vos bouteilles verre entre 22h et 5h.

### ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Les usagers sont tenus d'entretenir les chemins ruraux ainsi que les ruisseaux dont ils sont riverains.

## LE PLAN D'EAU

La baignade est autorisée **du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021, tous les jours de 13h45 à 18h45**, sous la surveillance du maître-nageur M. Christophe Martin. Nous rappelons que nos amis les animaux ne sont pas admis sur le site.

Le nouveau chalet vous proposera des boissons, glaces, gaufres...

Les coins pique-nique et barbecue sont ouverts.

Pour des raisons de maintenance et conformité, le jeu d'eau « Saturne » ne sera pas disponible cette année.

## LE VILLAGE DES MUSICIENS

L'association Le Village des Musiciens propose « **Le p'tit festival** » !

Le samedi 7 août sur le parking de la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Valamas :

3 groupes musicaux – Alkabaya / Liane Edwards / My little songbox.

Ouverture des portes : 19h30 – sous conditions d'accès.

Infos complémentaires : [www.villagedesmusiciens07310.fr](http://www.villagedesmusiciens07310.fr)

## ASSOCIATION « LES CHEMINS OUBLIÉS DANS LES BOUTIÈRES »

Nous vous proposons, durant le mois d'août, « **Les balades de Lavenir** », en hommage à notre ami Marcel Lavenir.

Balades du mardi en groupe et accompagnées.

Rendez-vous à 9h sur la place du village (4 €/pers., repas tiré du sac).

## LE CENTRE DE LOISIRS ET SON PROGRAMME

Nous sommes ouverts pour les enfants de 4 à 12 ans du mardi 24 août au mercredi 1<sup>er</sup> septembre.  
Renseignements : 04 75 30 48 92 ou familles-et-loisirs0819@orange.fr

**Mardi 24 août** : « Les retrouvailles » + baignade au plan d'eau.

**Mercredi 25 août** : Bunchems, géomags, kapla, etc. + cache-cache géant.

**Jeudi 26 août** : balade pistée + pique-nique au plan d'eau.

**Vendredi 27 août** : zentangle + jeux à la cabane.

**Lundi 30 août** : loto estival + aquagym et baignade.

**Mardi 31 août** : fresque « La mer de Matisse » + dernière baignade au plan d'eau.

**Mercredi 1<sup>er</sup> septembre** : la rentrée !!! + ciné détente.

## L'OFFICE DU TOURISME

La programmation « Les Estivales » bat son plein ! Vous aussi, vivez des moments uniques en famille lors de visites guidées, dégustations, découvertes nature ou de savoir-faire. Pas moins de 16 animations s'offrent à vous durant tout l'été. Avec les enfants, faites la visite d'une chèvrerie, d'une asinerie ou d'élevage d'abeilles... Dégustation de vin et visite d'une brasserie attendent les plus grands. Pour les curieux, direction l'Atelier du bijou, deux châteaux, des salaisons ou une imprimerie. Les créatifs trouveront aussi leur bonheur lors d'ateliers pour créer leur propre bijou, un vitrail aux mille couleurs ou travailler la poterie. Enfin, côté nature, la découverte des plantes bienfaitantes et l'apéro spiruline vous combleront !

Réservez dès maintenant vos billets : [www.ardeche-hautes-vallees.fr](http://www.ardeche-hautes-vallees.fr)

Cet été en Ardèche Hautes Vallées, serez-vous plutôt aventuriers, inspirés, curieux, explorateurs, baroudeurs ou épicuriens ? **Vivez des expériences uniques et tentez de gagner un coffret de produits 100 % ardéchois !**

Pour participer, il suffit de vous prendre en photo sur les sites naturels de la campagne « Ici on respire » (Château de Rochebonne, Rocher de Brion, Rocher de Soutron, la Dolce Via, le Lac de Devesset et les rivières secrètes) puis de les envoyer par mail à [accueil@ardeche-hautes-vallees.fr](mailto:accueil@ardeche-hautes-vallees.fr) ou de les partager sur Instagram avec le hashtag #RespireenArdècheHautesVallées. Retrouvez toutes les expériences à vivre sur [www.ardeche-hautes-vallees.fr](http://www.ardeche-hautes-vallees.fr).

## LA NOUVELLE MANUFACTURE

– **Samedi 7 août 2021** : vernissage de l'exposition monographique « **Grains de sel** » de Matthieu Griesmann. Venez découvrir son univers graphique, ses volumes et installations ou les savoir-faire viennent se confronter à une intellectualisation souvent décalée. Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h du 11 août au 12 septembre.

– **Samedi 14 août 2021** : vernissage de la p'tite expo « **Lino la nuit** » d'Arnaud Descheemaker. Il y aura naturellement de la linogravure et de la nuit mais aussi des petits animaux de la forêt et une démonstration le soir du vernissage. Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h du 14 août au 12 septembre.

– **Samedi 21 août 2021** : concert de « **Sand Castle** ». Venez boire un petit verre en écoutant une proposition musicale inédite sur le territoire. Accueil à partir de 19 h.

La Nouvelle Manufacture – 350 rue du Garail – 07310 Saint-Martin-de-Valamas  
[lanouvellemanufacture.org](http://lanouvellemanufacture.org) – 07 83 49 85 95

## L'USSM FOOT RECRUTE !

Le club recrute des joueurs dans toutes les catégories de U7 à Séniors, la prise de licences se fait au siège : bar des Pêcheurs, tous les jours pendant le mois d'août et le mois de septembre.  
renseignements : [ussm07310@gmail.com](mailto:ussm07310@gmail.com) ou par téléphone au 06 10 84 27 30.

# CONCOURS DE PÉTANQUE

(selon obligations sanitaires en vigueur)

## Concours de pétanque de l'association Les Boudierles 4x4

Samedi 21 août 2021: concours de pétanque (doublettes) au terrain privé de Grateloup à Saint-Martin-de-Valamas. Inscriptions à partir de 15h. 200 € + mises + coupes, buffet, buvette.

## Concours de pétanque de l'USSM

Samedi 4 septembre 2021. Tête-à-tête le matin et challenge Sébastien Dugua en doublettes l'après-midi. Repas sur réservation à 12h, buvette.

## L'ASSOC'ACTIVE

Deuxième ciné de l'été organisé par l'Assoc'active, au patronage de Saint-Martin-de-Valamas, jeudi 12 août à 21h : « **Antoinette dans les Cévennes** » de Caroline Vignal sortie le 16 septembre 2020. « Un conte tendre et drôle, qui fleure bon l'amour, la liberté et la joie, avec les montagnes cévenoles, magnifiquement photographiées, un film totalement relaxant, une vraie bouffée d'oxygène. »

Jauge limitée à 40 personnes : **réservation indispensable au 06 72 43 63 20.**  
Entrée : 5 € ; moins de 12 ans : 3 € (annulation en cas de pluie).

## LA MÉDIATHÈQUE DES BOUTIÈRES

MÉDIATHÈQUE DES BOUTIÈRES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL'EYRIEUX

### Horaires :

Mardi	16 h 30 – 18 h 30
Mercredi	15 h 30 – 18 h 30
Jeudi	9 h 30 – 12 h
Vendredi	16 h 30 – 18 h 30
Samedi	10 h – 12 h

Rappel : inscription gratuite  
pour les moins de 18 ans – individuel : 5 €.

### Lecture sous les arbres

Samedi 28 août à 11h : aire de pique-nique  
du plan d'eau de Saint-Martin-de-Valamas.

À partir de 4 ans.  
Amenez votre plaid.

Si pluie repli à la médiathèque.

Renseignements et informations :

**04 75 30 63 95**

**mediatheque-stmartin@valeyrieux.fr**

*Ils vous parlent aussi de Saint-Martin-de-Valamas, sur Internet*



« Tu sais que tu viens de Saint Martin quand »

[www.facebook.com/Tu-sais-que-tu-viens-de-Saint-Martin-quand-745344382153375](http://www.facebook.com/Tu-sais-que-tu-viens-de-Saint-Martin-quand-745344382153375)

(Création et administration : Aurélie Bernard, Michel Dupenloup.)

**Blog d'informations : « Rue des Puces »**

<http://ruedespuces.hautetfort.com/>

(Création et administration : François Champelovier.)